

CONSULTATION DES ENFANTS SUR LES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE

LES ENFANTS SONT EN REUNION SUR L'INFORMATION REÇUE PAR LA COORDINATION



MOI JE VEUX QUE NOUS ENVOYONS AMIDOU POUR CHERCHER A LA MAIRIE LES INFORMATIONS

NICOLA JE SUIS DE MEME AVIS QUE



AH! DONC BANQUE MONDIALE A FAIT TOUT ÇA POUR NOTRE VILLE? CONSTRUCTION DES GALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES

LES ENFANTS SONT EN ATELIER



CE QUE JE DEMANDE EST QUE LES ENFANTS BENEFICIENT DES PROJETS

ET OUI NOUS PAR EXEM- PLE MOI JE VAIS A L'ECOLE

QUEST CE QUI SE PASSE ICI?

NOUS BU- VONS AINSI SI DE L'EAU

NOUS VOULONS RECOPIER SUR PAPIER LA SYNTHÈSE



L'ATELIER NOUS A PERMIS DE COMPRENDRE BEAU COUP

COMMENT VOUS TROUVEZ L'ATELIER?

Nous serons désormais mieux pris en compte!

TRES BIEN

ZODJISSI LOUIS A EST LOKOSSA (BENIN)



**Banque Mondiale :
2.809 Enfants et Jeunes Travailleurs
se prononcent sur ses projets !**

Mouvement Africain
des Enfants et Jeunes
Travailleurs (MAEJT)

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication. Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.

■ Rédaction

Dominique Gomis : Socio-Anthropologue

Fabrizio Terenzio : Coordonateur Régional, enda- jeunesse action

■ Consultants des 5 pays

- Bénin : Cather Nansounon

- Burkina Faso : Issouf Hema

- Burundi : Icoyitungiye Prosper

- Cameroun : Tchataat Yakwa Godain Powel

- Côte d'Ivoire : N'dri Yao Claude

■ Facilitation

- 2.809 enfants et jeunes travailleurs des 5 pays

- Aimé Bada : chargé de la formation, enda- jeunesse action

- Moussa Harouna : coordinateur programme MAEJT

- Mamadou Niambélé : assistant formation enda- jeunesse action

■ Illustrations et photos

Anoh Cyrille, Isaak Traore, Paulin, Maïga Moussa, Simboro

Seydou, Zodissi Louis, EJT du Cameroun, EJT du Burundi

■ Réalisation

El Hadj Sarr

© enda- jeunesse action. décembre 2013

ISSN 0850 - 1629

*Ce document a été réalisé avec l'appui
de Oak Fondation*



Enda- Jeunesse Action
BP 3370 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 889 34 20 - Fax : (221) 33 823 51 57
Courrier électronique : jeuda@endatiersmonde.org
Internet : www.maejt.org



S o m m a i r e

I- ENFANTS ET JEUNES	P.4
II- PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS	P.6
1- Niveau de connaissance, de proximité des enfants et jeunes vis-à-vis des projets sur lesquels, ils se sont exprimés....	p.6
2- Avantages et risques des projets	p.11
3- Travail des enfants	p.15
4- Scolarisation	p.22
5- Santé	p.27
6- Epanouissement et mieux-être	p.32
7- Vulnérabilité	p.35
III- RECOMMANDATIONS	P.43
12 Recommandations sur l'élaboration et la gestion des projets	p.43
5 Recommandations à la Banque Mondiale	p.43
9- Recommandations aux Etats et acteurs de projets	p.43
IV- PERSPECTIVES	P.45
ANNEXES	P.47
1- Schéma du processus et rôle des acteurs	p.47
2- Tableau des pays, localités et participants aux consultations locales et nationales	p.48
3- Projets soutenus par la Banque Mondiale sur lesquels les enfants se sont prononcés	p.49
4- Carte des cinq pays concernés en Afrique : Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun et Côte d'Ivoire	p.50
5- Statistiques du MAEJT en 2013	p.51

I - LES ENFANTS ET JEUNES



Enfants, jeunes et consultants à l'atelier du Cameroun

2.809 enfants et jeunes travailleurs ont participé à cette consultation menée essentiellement, dans la période de mai et juillet 2013.

Des filles domestiques, des apprentis de différents métiers, des commerçantes, des travailleuses et travailleurs dans différents services de l'économie populaire, des éleveurs d'escargots, de cochons, de poulets, de poissons, des coiffeuses, des maraîchères et d'autres de mille autres métiers, pour la plupart travaillant et étudiant soit à l'école formelle, soit en alphabétisation réalisée par le MAEJT.

Les enfants (moins de 18 ans) sont 2.084, les jeunes 725, les filles 1.358 et les garçons 1.451.

Lors des consultations nationales dans les 5 pays (voir ci-dessous), ils ont été représentés par 163 enfants et jeunes (chacun représentant plus de 17 EJT).

Les consultations locales se sont déroulées dans 105 localités, dont la liste est :

Bénin : Abomey, Ab-Calavi, Agbangnizoun, Aguégué, Allada, Avrankou, Bassila, Bembèrèkè, Bohicon, Comè, Cotonou, Covè, Dassa, Grand-popo, Kandi, Kétou, Kpomassè, Lac, Lokossa, Malanville, Mboua, Misséréfé, Natitingou, Ndali, Ouidah, Parakou, Porto-Novo, Sèmèkpodji, Ségbanlan, Zakpota, Zè, Zinvié.

Burkina Faso : Accart ville, Arfalao 1, Banfora, Bodoville, Bounouna, Bobo Dioulasso, Cissin, Delwendé, Espoir, Flantama, Kongolokande, Koudougou Kua Nayalgué, Ouagadougou Ouezzin ville, Patte d'oie, Rayitaaba, Samadin, Sarfalao 2, Songtaaba, Wafu

Burundi : Bujumbura, Bujumbura Mairie, Bubanza, Gitega, Cibitoke, Muramvya, Ruyigi, Bururi, Cankuzo

Cameroun : Baolio, Chasad., Congore, Domayo, Ebanga, Elig-doum, Emende, Etol, et quartier Kanabeng, Mbeka, Mboua, Mile 4, Mile 8, Ndamakon, Nkolbisson, Nkolfoulou, Nkol-bikok, Nyemeyon, Okola (Lendom), Ngoya, Obala 3, Pajok, Pitoare, Camp haoussa

Côte d'Ivoire : Abidjan, Daloa, Duekoué, Grand-Lahou, Katiola, Korhogo, Ferkéssedougou, San-Pedro Touba, Toumodi

Ce rapport se propose de relater essentiellement ce qu'ils ont dit, les positions prises par rapport aux différentes questions, leurs recommandations et perspectives (parfois internes au MAEJT).

Les quelques chiffres donnés reflètent la moyenne des positionnements entre les cinq (5) consultations nationales qui se sont tenues.

Cette réflexion a été rendue possible par la sollicitation d'Oak Fondation au MAEJT et à Enda TM. Les EJT ont ainsi eu les moyens de s'impliquer davantage dans cette question des projets de la Banque Mondiale qu'ils continueront à observer attentivement.

Certains de ces enfants consultés, ont eu une expérience directe de travail dans les chantiers financés par la Banque Mondiale. D'autres ont travaillé à la périphérie de ces mêmes chantiers, par exemple, dans des gargottes destinées à l'alimentation des travailleurs.

C'est donc plus qu'une opinion qu'ils expriment à travers ces lignes et ces descriptions de leurs expériences, lorsqu'ils dénoncent des faits, comme le travail nocturne ou les abus divers dont ils ont été l'objet, y compris sur les salaires, il faut en tenir compte car ils savent de quoi ils parlent. Lorsqu'ils proposent des améliorations, il faut prendre très au sérieux ces propositions. Il est d'ailleurs frappant de constater parmi leurs recommandations, combien concernent la gestion des projets, ...

Le nombre qui s'est directement exprimé, n'est que minime. Il représente des centaines de milliers de membres et de sympathisants de ce grand Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (voir statistiques du MAEJT en Annexe 5).

Apprenons à les écouter !!!

II. PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS

1- Niveau de connaissance, de proximité des enfants et jeunes vis-à-vis des projets sur lesquels ils se sont exprimés



EJT du Burundi lors de l'atelier

Au cours des 5 consultations nationales, les 2 questions introductives suivantes ont été posées aux participants pour jauger leur niveau de connaissance, d'implication et de proximité vis-à-vis des projets sur lesquels ils se sont exprimés :

1. Avez-vous été au courant de l'existence de ces projets ? Comment ?
2. Les enfants ont-ils eu des contacts avec ces projets ?

1.1. "Avez-vous été au courant de l'existence de ces projets sur lesquels vous vous exprimez ?"

a) Ceux qui disent non (ne pas être au courant) (25%)

Burkina Faso : 224 participants (y compris ceux consultés à la base) ont dit ne pas être au courant de l'existence des projets financés par la Banque Mondiale dans leurs localités. Ils ont justifié leurs réponses comme un manque d'information, souvent causé par l'éloignement des centres de décision

Burundi : les arguments des tenants de cette position sont : la combinaison de stratégies de communication ont permis une large communication. Différents canaux ont été utilisés pour informer la population en générale, les enfants et les jeunes en particulier. Les réunions administratives, les médias (radios, télévision, etc.), les communiqués à travers les églises, les affiches, les pancartes ont été utilisés. Mais plus de 77% affirment avoir appris l'existence de ces travaux au moment de leur mise en œuvre et plus de 30% par des voies informelles. Les enfants affirment qu'ils n'ont pas eu d'occasions pour s'exprimer avant et pendant l'exécution des activités.

Cameroun : ces derniers soutiennent leur choix par le fait que certains enfants étaient au courant des activités du Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA), du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et du projet Lom Pangar (construction du barrage hydroélectrique) par exemple, mais sans savoir que ces activités relevaient de ces projets. D'après les enfants consultés, les projets qui se déroulent sont des projets gouvernementaux, décidés et financés par le gouvernement du Cameroun.

Côte d'Ivoire : pour soutenir qu'ils n'étaient pas informés de l'existence des projets financés dans leurs villes, ils argumentent par le fait :

- qu'il n'y a pas la radio et "je n'ai pas entendu les griots dire que la Banque Mondiale a financé un projet dans la ville de Touba"

- qu'ils n'ont pas vu de publicité sur un projet financé par la Banque Mondiale : "nous n'avons pas accès aux informations sur les projets qui se réalisent dans la ville d'Abidjan"

- qu'ils reçoivent souvent les informations par les ONG, les structures de l'Etat mais qu'ils ne sont pas informés sur les détails du financement des projets.

b) Ceux qui disent : "un peu, un peu ...on ne sait pas trop..." (13%)

Bénin : nous doutons car nous sommes informés par des proches. Nous n'avons pas d'informations ni de preuves sur l'existence d'un tel projet. Les enfants ne se sentent pas concernés par la distribution des préservatifs. Nous avons constaté que les préservatifs sont vendus au lieu d'être distribués gratuitement.

Burundi : la population n'a pas été impliquée avant l'exécution du projet. Certaines personnes de mauvaise foi, ne voulaient pas communiquer, par exemple, pour ne pas donner la chance à tout le monde d'avoir un emploi.

Cameroun : les tenants de cette position, soutiennent qu'ils ont souvent entendu parler de l'un ou de l'autre de ces projets, mais sans pouvoir dire de quoi il en est.

NB : il arrive des moments où certains ont choisi une position. Puis, en fonction des arguments des uns et des autres, ils décident de revoir leur position. Cela s'explique par le fait qu'ils se sont rappelés de certaines informations dont ils ont été témoins ou qu'ils ont écouté au près des enfants consultés à la base.

c) Ceux qui disent oui, avoir l'information (62%)

Les témoignages des enfants sur cette question, font apparaître deux choses : (1) ce qu'ils disent avoir vu et (2) ce qu'ils disent avoir entendu.

■ "Ce que nous avons vu par nos yeux"

Bénin : nous avons vu des panneaux de sensibilisation d'actions comme : l'organisation de tournoi de football de sensibilisation dans les écoles et à la maison des jeunes, l'organisation d'une conférence communale sur les comportements à risque et la distribution de préservatifs. Des séances de dépistage, de distribution gratuite de préservatifs et de tee-shirts pour sensibiliser. Nous avons regardé dans les magazines "Amour et vie", des émissions de sensibilisation sur l'utilisation des lames et autres objets tranchants, des conseils sur la fidélité, les tests de dépistage avant le choix de son partenaire, etc.

Tous les EJT savent ce qu'est un préservatif, ou même les autres méthodes de contraception.

Burkina Faso: les enfants et jeunes les reconnaissent par les actions qu'ils réalisent sur le terrain et les informations et publicités dans les médias. Exemple : la sensibilisation sur les règles d'hygiène (télé, radio, etc.). Les gens ont accès à l'eau potable dans les concessions et dans les fontaines publiques. Ils ont accès aux infrastructures d'assainissement (latrine, don de dalle, etc.)

Nous avons observé une subvention pour les consultations prénatales, la gratuité des consultations pour les élèves et étudiants et les stratégies avancées de vaccination. Des séances de dépistage gratuit, le don d'ARV gratuit, la célébration de la journée mondiale contre le VIH/Sida, etc.

Nous voyons les initiatives de don de sang, d'aliments nutritifs aux enfants (calcium, fer, bouillie enrichie, etc.). Il y a le don de matériel informatique et de matériel roulant. Il y a les appuis institutionnels, le recrutement d'agents pour les Collectivités Territoriales.

Burundi : les différents canaux ont été utilisés pour informer la population en générale, les enfants et les jeunes, en particulier. Les réunions administratives, les médias (télévision, etc.), les affiches et les pancartes ont été utilisées.

Beaucoup des personnes ont appris l'existence des projets au moment de leur mise en œuvre : nous avons vu les chefs des chantiers en train de chercher la carrière dans les collines ou encore les bulldozers en train d'aménager les terrains.

Nous avons vu les personnes qui se dirigeaient vers les bureaux communaux ou vers les bureaux des entreprises pour se faire inscrire pour être engagées.

Cameroun : nous connaissons le nom, au moins une activité du projet et la source de financement. Pour confirmer leurs positions, ils ont cité quelques activités concernant le projet PACA, le PNDP et Lom Pangar qui semblent être les plus connus.

■ **Ce que nous avons entendu par nos oreilles**

Bénin :

- il y a eu des campagnes mensuelles de sensibilisation et de distribution de préservatifs dans les localités. Les délégués (chefs traditionnel) ont fait appel à des "gon-gonneurs" (des crieurs publics) pour informer sur les initiatives.
- Il y a eu des sensibilisations sur le dépistage et les comportements à risque pour éviter le SIDA et des formations sur les bons comportements.
- nous avons écouté des émissions radiophoniques

Burkina Faso :

- renforcement des capacités des agents et des sensibilisations bouche à oreille. Des projets/programme de lutte contre l'excision, lutte contre le MST/VIH Sida, lutte contre les médicaments de rue, etc.

Burundi : la combinaison de stratégies de communication comme les communiqués radios, les communiqués à travers les églises, ont permis une large communication.

Mais plus de 77% affirment avoir appris l'existence de ces projets au moment de leur mise en œuvre et plus de 30% par des voies informelles. Les enfants affirment que l'enfant n'a pas eu d'occasion pour s'exprimer avant et pendant l'exécution des activités.

NB : Il faut préciser qu'au Cameroun, les enfants eux-mêmes ont défini ce qu'ils appellent "connaissance" par 3 choses : connaître le nom du projet, pouvoir citer au moins une activité du projet et connaître que le projet est soutenu par la Banque Mondiale.

1.2. " Les enfants ont-ils eu des contacts avec ces projets ?"

a) Ceux disent non (6%)

Bénin : aucun des participants à la consultation n'a pris cette position.

Burundi : les jeunes savaient qu'ils ne sont pas à la consultation à titre individuel. Les enfants qui n'ont pas pris contact direct avec le projet, disaient que certains enfants de leur Groupe de Base, ont pris connaissance de l'existence des projets.

Cameroun : les enfants n'avaient pas accès aux activités du projet. Exemple : pour le projet PACA, les enfants disaient qu'ils n'avaient pas accès aux plantations.

Côte d'Ivoire : "Non, parce que je n'ai pas vu le projet".

Ceux qui n'ont pas l'information

- En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, la plupart des participants ont indiqué ne pas être au courant de l'existence des projets sur lesquels ils se sont exprimés. L'information est détenue par des "personnes" qui ne veulent pas partager, ou le partagent partiellement (incomplètement, déformation, etc.), soit parce qu'il y a des intérêts en jeu ou parce qu'ils n'ont pas bien compris.

- Nous observons aussi quelque fois le fait que les populations (enfants et jeunes) ne s'intéressent pas aux projets. Elles ne cherchent pas à comprendre, parce qu'elles ne se sentent pas concernées par le projet.

- L'absence de canaux modernes de diffusion de l'information dans certaines localités. Exemple : pas de média (radio, tété, etc.) dans la zone de réalisation du projet. Avec les canaux disponibles dans la zone, la diffusion n'est pas adaptée.

b) Ceux qui disent "un peu, un peu" (11%)

Burundi : les projets de construction et d'assainissement urbain, n'ont pas concerné tous les enfants. Certains enfants n'ont pas bénéficié directement des projets alors qu'ils étaient les plus nécessaires : Exemple : les vaches ont été données à des familles qui ont la capacité d'avoir un terrain et d'avoir les finances pour les entretenir, alors que les enfants qui ont les problèmes de malnutrition, sont issus de familles pauvres.

Cameroun : le lieu d'exécution du projet ne facilite pas le contact avec les enfants et jeunes. L'exemple du projet PAISS qui concerne beaucoup plus les hôpitaux de district.

c) Ceux qui disent oui (83%)

Burundi : une large communication faite sur les projets, la contribution de la population dans les travaux communautaires, la contribution en termes d'argent, etc.

Pour la distribution des vaches, tous les membres de la famille devaient se mobiliser pour remplir les exigences pour être choisis comme bénéficiaires.

Des enfants ont eu du travail dans ces projets, les écoles et les centres de santé sont plus proches de la population et des enfants.

Cameroun : les enfants et jeunes ont pris part aux activités telles que le défrichage, le transport des cailloux, les semailles, le sarclage des champs, etc.

Cote d'Ivoire : pendant la construction du pont de Riviera II, il y avait des filles qui vendaient leurs marchandises sur les lieux du site, des marchandises comme de l'eau en sachet, des fruits. D'autres enfants s'y trouvaient à travailler dans les restaurants à proximité des sites. Quelques fois, des enfants de 16 et 17 ans se retrouvaient sur les sites comme aide maçon dans la construction d'écoles et de bâtiments. A Korhogo, des parents envoyaient leurs enfants ramasser les résidus de graviers et de goudron sur les sites de construction de routes. Les enfants étaient souvent sur les sites par curiosité pour voir les machines et les travaux qui s'effectuaient.

Ceux qui ont l'information

- Parce qu'ils ont participé à certaines activités des projets, parce qu'ils ont été bénéficiaires (ils ont reçu quelque chose du projet). Ils ont vu à la télé, sur le site de réalisations dans leurs localités, sur des panneaux publicitaire, etc.
- On peut parler de ceux qui entendent à travers le bouche-à-oreille (les voisins, les crieurs publics, etc.). Les radios et les événements ont joué des rôles importants.
- Lorsque nous parlons de vécu, nous nous adressons à ceux qui ont été touchés (exemple, ils ont été déguerpis,...)

2- Avantages et risques des projets



Sketch des EJT du Cameroun lors de l'atelier

Les deux questions suivantes ont été posées, pour évaluer les avantages et risques que présentent ces projets vis-à-vis des enfants :

1. Les projets présentent-ils des avantages ou des risques pour les enfants ?
2. Les projets ont-ils pris des mesures pour protéger les enfants contre les risques. Quelles mesures ?

2.1. "Les projets présentent-ils des avantages ou des risques pour les enfants ?"

a) Ceux qui disent non (risques) (11%)

Côte d'Ivoire :

- la construction des routes arrange les enfants à cause de la diminution de la poussière. Mais elle peut occasionner des accidents parce que les voitures ne respectent la limite de vitesse

- à Abidjan, le projet de bitumage provoque parfois des accidents
- pour la distribution de l'électricité à Adjouffou (Abidjan-Port-Bouët), beaucoup d'installations sont faites derrière des écoles. Pendant les travaux, les enfants n'arrivaient plus à suivre en classe
- à Niambly (Duékoué), l'école a été construite au bord de la route, sur la voie principale de la localité, à la sortie du village. C'est un risque pour les enfants qui traversent les voies pour se rendre à l'école.

Ceux qui parlent de risques remettent en question l'utilisation des bénéfices par les populations et les enfants eux-mêmes (l'argent). Ils citent aussi l'emplacement des projets car souvent, il rend les risques plus grands pour les enfants. Il y a les dangers des lieux par rapport aux produits apportés par le projet et tous les autres dérangements comme le bruit, la poussière, les odeurs, etc. Ils ont parlé des employés qui constituent aussi un danger pour les enfants en terme d'influences dans le comportement, dans les conditions de travail, la perte d'emploi, etc.

b) Ceux qui disent “un peu un peu” (16%)

Burundi : les projets amélioré les conditions de l'enfant travailleur mais ils affirment également que certains droits comme le droit au repos et à la maladie, ont été violés pendant l'exécution des projets.

Nb : ceux qui choisissent cette position sont d'accord avec les avantages que procurent ces projets. Mais, ils considèrent que les projets, en eux-mêmes, n'ont pas respecté les droits des enfants, pendant leur mise en œuvre.

c) Ceux qui disent oui (avantages) (73%)

Bénin : les arguments avancés font état de la valeur ajoutée des projets sur la santé publique avec l'encouragement, notamment, de l'adoption de comportements et attitudes préventifs.

Burundi : les enfants ont estimé que les projets présentent plus d'avantages et contribuent au respect des droits de l'enfant : le droit de l'enfant en général et le droit de l'enfant travailleur, en particulier. Les places pour les enfants dans les écoles ont augmenté, les conditions d'apprentissage se sont améliorées (nombre d'élèves par classe et par banc, pa pupitre, etc.).

Burkina Faso : il est mentionné dans le rapport : "en matière d'accès à l'eau, il y a une accessibilité de l'eau potable dans les concessions. Ce qui a pour conséquence de retirer les enfants des corvées de recherche d'eau qui les soumettent à des conditions difficiles : poids des récipients, blessures, longues attentes, etc. Mais la couverture du service n'est pas stable et il y a souvent des coupures qui remettent l'enfant dans les situations décrites plus haut", ...

Situation vécue par une participante à l'atelier du Burkina Faso

Lors d'une coupure, moi et ma jeune sœur, respectivement 13 ans et 11 ans au moment des faits, sommes envoyées pour chercher de l'eau dans une fontaine publique avec une barrique. Sur le chemin de retour, une roue de la barrique rentre dans un trou et nous déséquilibre. Ma soeur, une fillette de 11 ans est projetée à terre et a une fracture au bras. Moi, je tombe et j'ai quelques blessures.

Source : Rapport National du Burkina Faso

Cameroun : l'exemple du projet du projet PACA : avec l'argent que les parents gagnent grâce à l'élevage des porcs, ils parviennent à payer les frais et les fournitures scolaires des enfants. Dans le cadre du projet PDUE, l'éclairage public a amélioré la sécurité durant la nuit. Ce qui permet de réduire les risques d'agression et de vols.

Dans le cadre du projet Lom Pangar, les enfants ont bénéficié de la construction d'écoles, de centres de santé et les villageois reçoivent une aide alimentaire d'une durée de 6 ans, ce qui contribue à réduire la malnutrition.

2.2. "Les projets ont-ils pris des mesures pour protéger les enfants contre les risques ? Quelles mesures ?"

a) Ceux qui ont dit non (42 %)

Bénin : pas de mesures de protection parce qu'à la fin des projets personne ne s'occupe des objets restants

Burundi : les exécutants des projets n'ont pas prévu de mesures de protection des enfants. Ce qui se fait remarquer par le manque de panneaux de signalisation dans certains endroits plus fréquentés par les enfants, l'ignorance du droit de l'enfant par les personnes employées dans les différents projets, etc.

Cameroun : dans le cadre du projet PACA, aucune mesure n'a été prise contre les mauvaises odeurs émanant des porcheries et poulaillers. Egalement, aucune mesure n'est prise pour un dosage approprié des engrais dans les plantes. Certains enfants ont consommé des mangues provenant des plantations et en sont tombés malades. Par ailleurs, les enfants qui creusaient le fumier, n'avaient aucun équipement de protection individuelle et il arrivait que certains s'en sortent avec des blessures.

Les enfants aimeraient voire des précautions prises :

- les précautions liées à l'utilisation du matériel et des produits, à la mise en place de produits dangereux
- la protection des enfants qui travaillent avec les personnes qui sont en partenariat dans le projet (familles, patrons d'atelier, etc.)
- les enfants tombent malades après un contact avec les produits du projet (les odeurs, la poussière, etc.)
- les conditions de travail sont trop lourdes, problème de chaleur, pas de prise en charge en cas de maladie, licenciements, etc.

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (17%)

Burundi : lors de l'exécution des projets, certaines mesures ont été prises dans le but de protéger les enfants : certaines écoles ont été clôturées pour protéger les enfants. Mais les mesures n'ont pas servi à minimiser les risques, au grand maximum. L'exemple donné, est l'absence de prévision de signalisations routières, de dos-d'âne. Ce qui occasionne des accidents. Il y a aussi le fait de ne pas prévoir la construction de clôtures pour les écoles installées tout près des routes, etc.

Cameroun : connaissance limitée sur les activités du projet.

NB : nous reconnaissons les mesures mais elles n'ont pas servi à grand chose ou n'ont pas fonctionné.

c) Ceux qui ont dit oui (41%)

Burundi : les signalisations routières qui n'existaient pas avant, ont été mises en place. Ce qui a renforcé la protection des enfants. Les emplacements des travaux ont été sécurisés (construction de clôtures, mise en place d'un système de gardiennage, etc.). Les projets financés par la Banque Mondiale sont d'une grande importance pour l'amélioration des conditions de vie de la population et pour la protection des droits de l'enfant. Il faut organiser une forte sensibilisation de la population dans toutes les phases du projet et prévoir des cadres d'expression pour les enfants.

Cameroun : après la formation en agriculture dispensée dans le projet PACA, des boîtes et des “cache-nez” ont été distribués aux participants. A travers la vaccination, le projet PAISS a pris des mesures de protection des enfants contre certaines maladies. Le projet Lom Pangar fournit des médicaments gratuitement aux malades qui travaillent pour le projet. La création d'une forêt communautaire a également contribué à protéger les enfants contre la faim car elle facilite la chasse et l'exploitation du bois à usage domestique. Il en est de même pour le projet PDUE à travers la construction de puits, de forages et l'électrification.

Côte d'Ivoire : des mesures ont été prises pour protéger les enfants de potentiels risques comme :

- avec l'échangeur Williams ville- Adjamé, des barrières sont mises en place pour limiter l'accès du site aux enfants
- pendant les constructions, des panneaux interdisent l'accès au site
- des vigiles surveillent l'enceinte du site.

Des précautions ont été prises : sur la santé : des vaccinations sont faites, il y a l'eau potable, la distribution des préservatifs, ...

Eloigner ou limiter l'accès du site aux enfants, le gardiennage, l'encadrement. Il y a des formations et la mise à disposition de produits. Il y a les actions d'information intensives, la sensibilisation, les panneaux de signalisation et les barrages.

3- Le travail des enfants

En matière de travail des enfants, les trois (3) questions ci-dessous ont été posées aux participants aux consultations nationales :

- 1)- Les enfants qui travaillaient avant l'arrivée de ces projets, ont-ils plus de difficultés dans leur activité à cause de ces projets ?
- 2)- Les enfants qui ont trouvé du travail à cause des projets, s'en sortent-ils ?
- 3)- Ces projets ont-ils d'autres impacts sur votre travail ?

3.1. "Les enfants qui travaillaient avant l'arrivée de ces projets ont-ils plus de difficultés dans leur activité à cause de ces projets ?"

a) Ceux qui ont répondu non (25%)

Burundi : la venue des projets, a permis aux enfants d'avoir plus de clients parce que les employés de ces projets doivent se déplacer toute la journée ou même pendant une longue période. Les consommations en vivres et en services ont augmenté. Le revenu des enfants qui font le petit commerce (ventes d'arachides, œufs, canne à sucre, etc.), a augmenté.

Cameroun : le projet PACA a offert aux enfants des formations leur permettant d'améliorer leurs rendements. Le projet a également fourni du matériel aux associations villageoises qui existent.

La construction de puits par le projet PNDP, a permis de réduire les longues distances que les enfants parcouraient pour chercher de l'eau. Le PNDP a également permis aux Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) d'être plus solidaires et plus impliqués en mettant en place des comités de gestion pour le suivi des activités des projets.

Le projet PDUE a facilité l'électrification de certaines artères et permis à certains EJT d'ouvrir de petits commerces.

Côte d'Ivoire : "les projets n'ont pas eu d'impacts sur les enfants".



Causes des difficultés

- La concurrence plus forte dans les petits métiers qu'ils exercent (plus de vendeuses, beaucoup de restauratrices, de ramasseurs de sable, de gravier, etc.
- Les enfants travailleurs sont obligés de travailler plus dur et plus longtemps pour gagner leur place. Leur vulnérabilité augmente car ils sont obligés de travailler à une certaine heure et de fréquenter des endroits qui présentent des risques d'accidents, de viols, d'agressions, de tromperies, de prêts impayés, etc.
- Une chose non dite est que plus l'enfant travaille, plus les chances d'abandonner l'école sont grandes. Et, il ne peut pas ne pas travailler car il finance ses études à partir de ce travail.
- La perte d'emploi ou de leur Activité Génératrice de Revenus (AGR), les pousse à aller en mobilité (un découragement, limité par les moyens, leur capacité, etc.).
- Les risques de maltraitance et d'exploitation sont encore plus grands : d'abord pour les enfants qui ont du travail comme manœuvre, et ensuite pour des enfants qui sont employés par des patrons autour du projet : dans les restaurants, vendeuses d'eau, etc.
- Cela suscite une motivation dans l'espoir d'avoir du travail. Mais par la suite, les enfants sont renvoyés parce qu'ils ne peuvent plus, parce qu'ils ne savent pas faire, parce qu'ils tombent malades, ...
- Pour les enfants, il y a la perte de leur lieu d'activité, de loisirs. C'est beaucoup plus les enfants qui utilisent les lieux d'implantation des projets, qui sont, souvent, déguerpis.

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (13%)

Burundi : *certains enfants qui font du commerce, ont été contraints d'évoluer vers d'autres endroits parce que d'autres personnes ont installé des stands avec un capital important. Les enfants n'ont pas les moyens de leur faire la concurrence.*

Ils reconnaissaient également que certains enfants se sont adaptés en construisant des kiosques. Ils ont augmenté leurs capitaux et sont de sérieux concurrents sur le champ de travail.

Cameroun : *"je n'ai pas assez d'éléments qui me permettent de trancher".*

Côte d'Ivoire : *"les projets ont permis aux enfants de s'épanouir mais certains enfants ont perdu leur travail".*

c) Ceux qui ont répondu oui (62%)**Burundi**

- l'arrivée des projets a causé beaucoup de difficultés aux enfants qui avaient de l'emploi. il y a eu un flux important d'enfants qui cherchaient du travail et certains l'ont perdu. Des employés des différents projets sont venus avec des enfants pour les servir
- le travail qui était auparavant effectué par les enfants, est devenu une source de revenus pour les personnes adultes
- certains enfants qui avaient initié leurs propres projets, ont été contraints de les abandonner et sont devenus les employés des autres.
- certains ouvriers dans les différents travaux, étaient endettés au près des enfants qui faisaient la vente ambulante. Ils ne les ont pas payé ou ont changé de lieux de travail sans avoir payé

Cameroun

- avant le lancement du projet PACA à Mile 8 dans la ville de Bamenda, plusieurs enfants et jeunes pratiquaient des Activités Génératrices de Revenus. Certains d'entre eux ont abandonné leurs activités pour se faire recruter dans le projet. Par la suite, ils ont été licenciés et obligés de repartir à zéro
- la même chose concernant le projet PDUE où certains enfants étaient utilisés comme manœuvres et ne recevaient pas leur salaire de manière régulière. Certains ont même été accusés de vol et leur salaire suspendu, sans que leur culpabilité n'ait été établie
- dans le cadre du projet Lom Pangar, les enfants et jeunes chasseurs éprouvent beaucoup de difficultés pour survivre parce que la forêt communautaire n'est pas encore opérationnelle. Les populations ne comptent que sur la fourniture d'aliments qu'assure le projet.

Côte d'Ivoire

Les projets ont rendu plus difficiles l'exercice des activités des enfants qui avaient une occupation de travail :

- au niveau de San Pedro, des jeunes cordonniers et des vendeuses sont obligés de quitter les lieux
- avec la réhabilitation de la voie d'Abobo, les commerçants ont été déguerpis pour l'élargissement de la voie
- à Toubia, avant la construction de l'école, les enfants qui vendaient des marchandises, ont été chassés
- à Korhogo, les commerçants ont été déguerpis ainsi que les habitations pour l'élargissement de la route et la construction des caniveaux
- à Katiola, les enfants tabliers et les cireurs ont été chassés pour la réhabilitation de la Sous-Préfecture

Ce que les projets apportent :

- un soulagement dans les conditions de vie, un accès aux soins, à l'eau, à l'électricité, un déplacement facile, une école plus proche, etc.
- la formation, l'expérience pour les enfants et jeunes
- les ressources pour certains qui ont pu profiter et ont augmenté leurs revenus

3.2. "Les enfants qui ont trouvé du travail à cause des projets s'en sortent-ils ?"

a) Ceux qui ont répondu non (24%)

Bénin

- les EJT sont renvoyés à cause de leurs maladies
- les activités du projet sont la sensibilisation et non l'octroi de travail,
- les enfants n'ont pas la capacité et l'âge requis pour sensibiliser les autres

Burundi

- ils ne sont pas bien rémunérés
- ils travaillent beaucoup, ils n'ont pas droit au repos et sont moins rémunérés "ils travaillent comme des adultes mais sont payés comme des enfants"
- le droit au repos et à la maladie n'était pas garanti (les enfants qui tombent malades, sont chassés au travail et le peu d'argent gagné est utilisé par l'enfant pour se faire soigner. L'enfant devient, de nouveau, une charge familiale

Cameroun : les enfants qui ont trouvé du travail grâce aux projets ne s'en sortent pas toujours bien. Les salaires versés aux jeunes ouvriers dans le cadre du projet Lom Pangar sont calculés sur la base de 16 mois. Ce qui équivaut à un salaire d'environ 44.700Fcfca le mois. Les frais d'alimentation journaliers qui s'élèvent à 600Fcfca, ne permettent pas à ces ouvriers de se nourrir convenablement et de faire des économies.

Les enfants qui trouvent du travail dans les projets ne s'en sortent pas ou pas bien, car ils travaillent beaucoup et gagnent peu, comparé aux dépenses auxquelles ils font face dans les chantiers, notamment manger, se soigner, etc.

Nous pouvons noter au passage les inégalités dans les salaires entre enfants et adultes. Cependant, ils font le même travail avec les mêmes conditions de vie exigeantes.

Nous pouvons parler des retards dans le paiement ou même le non-paiement ou la perception de la moitié du salaire

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (18%)

Burundi : des enfants ont eu de l'emploi et d'autres ont vu leurs activités commerciales prospérer. Mais beaucoup d'enfants sont tombés malades et ont été chassés ou obligés de quitter les lieux parce que leur travail était au delà de leurs capacités physiques.

c) Ceux qui ont répondu oui (58%)

Bénin : les tenants de cette position, estiment que :

- les enfants ou les jeunes risquent d'être renvoyés s'ils sont malades
- même si les projets ont offert des emplois aux enfants et jeunes, des difficultés de trouver un emploi dans un projet, existent
- les mendiants et les pousse-pousseurs continuent d'exister dans les marchés
- les activités des projets sont davantage axés sur la sensibilisation (autour des préservatifs et du dépistage) au lieu de permettre aux enfants et jeunes d'avoir des emplois

Burundi

- le travail a aidé les enfants à améliorer leurs conditions de vie
- certains enfants ont eu un capital pour lancer leur propre petit projet

Cameroun : dans l'ensemble, les enfants et jeunes travaillant dans les projets, s'en sortent mieux qu'avant. Exemple du PACA : les formations reçues par les jeunes ont permis de mettre sur pied des projets qui sont financés.

- les EJT de la localité de Sa'a, ont reçu des plants venant du champ semencier de nko'o-evon.
- les EJT de la ville d'Okola, précisément d'Ebougsi, ont bénéficié d'une formation sur l'élevage de porcs qui leur a permis d'envoyer certains enfants à l'école.
- à Akonolinga, ils ont reçu une formation en riziculture.

Cote d'Ivoire : les différents projets ont généré du travail pour les enfants. Mieux, les conditions de vie de ces derniers se sont améliorées :

- les jeunes qui se sont installés comme tabliers, cireurs, commerçants, "Djôsseure de Nama" (gérant de parking aux abords des routes), dépendent d'eux mêmes
- beaucoup d'enfants arrivent à s'en sortir grâce à la réhabilitation qui a permis l'aménagement d'un espace pour le développement d'activités annexes
- avec la construction et l'aménagement de certains espaces, certains enfants et jeunes se sont installés pour faire des cabines cellulaires (téléphoniques) et vendre des recharges de téléphone
- à Abidjan, la distribution et l'extention de l'électricité a permis aux enfants de pouvoir installer leur atelier de coiffure

Les enfants qui s'en sortent mieux :

Ce sont ceux qui ont trouvé du travail en dehors du projet (leur propre AGR), même si c'est le projet qui est à l'origine de la réussite de leur travail. C'est ça la différence entre les enfants qui s'en sortent mieux et ceux qui ne s'en sortent pas. On peut dire qu'il y a beaucoup de travail gagné mais pas tous qui ont réussi.

3.2. Ces projets ont-ils d'autres impacts (positifs) sur votre travail ?**a) Ceux qui ont répondu non (72%)**

Burundi : les projets n'ont pas eu d'autres impacts car les enfants qui ont eu des problèmes avec l'arrivée des projets, sont ceux qui n'ont pas pu s'adapter. Il fallait organiser des formations de renforcement de capacités pour les aider à mieux s'adapter :

- certains enfants et parents qui ont du travail dans les projets, s'adonnent à l'alcool,
- des cas de polygamie,
- les enfants ont des problèmes pour gérer l'argent reçu des projets. Ils s'adonnent au vagabondage sexuel et à l'alcool.

Cameroun

- PACA : à Akonolinga, dans la localité d'Etol, "un enfant s'est fait mordre par un serpent lors du défrichage d'un champ de maïs".
- la manipulation des produits chimiques (insecticides et pesticides), expose les enfants et jeunes à des maladies
- à Ndob, les poussins sont réchauffés à l'aide du feu, d'où le risque d'incendie
- les enfants relèvent qu'aussi bien dans le PNDP, le PDUE que le PACA, les EJT transportent des charges lourdes telles que les sacs de ciment, les pierres, le sable dans les localités d'Ekougou, d'Endom et de Yaoundé 7.

Les projets ont apporté beaucoup d'argent ; ce qui n'a pas toujours fait du bien aux enfants pour diverses raisons :

Le risque ou la violation des droits des enfants dans les familles a augmenté. La situation des enfants dans les familles est souvent négligée ou dégradée malgré le fait que les parents ont augmenté leurs revenus. L'augmentation des revenus est souvent accompagnée de problèmes dans les familles dont l'alcool, le fait d'avoir une seconde épouse, ce qui oblige les enfants d'avoir un marâtre, etc.

Les enfants eux-mêmes, se sont adonnés à des situations ou comportements très risqués (s'exposer aux maladies, avoir des pratiques sexuelles à risque d'IST/VIH, s'adonner à l'alcool, à la drogue, etc). En ayant plus d'argent grâce aux projets, les enfants ont plus d'autonomie mais pas d'accompagnement pour la gestion de cet argent dans des projets d'avenir. Il y a également les fréquentations nouvelles qui ne sont pas toujours éducatives (de nouvelles idées, des changements de comportements, etc.) et cela influence les enfants sur place, notamment les filles qui sont victimes de grossesses.

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (13%)

Burundi : les projets ont été bénéfiques au travail des enfants mais les droits des enfants ont été négligés, ignorés ou violés.

c) Ceux qui ont répondu oui (15%)

Burundi : amélioration des conditions de vie

Côte d'Ivoire : les projets réalisés ont eu d'autres impacts sur la vie et le travail des enfants :

- à Korhogo, lorsqu'il n'y avait pas de lumière, les commerçants et artisans devaient rentrer plus tôt. Grâce au projet, les enfants et jeunes peuvent rester encore longtemps pour gérer leurs activités
- avant, il y avait beaucoup d'agressions à cause de l'obscurité et les enfants étaient obligés de rentrer plus tôt du travail pour éviter les risques d'agression
- grâce au projet de réinsertion, les enfants et jeunes ont connu les méthodes de création et de gestion de compte
- à Korhogo, cinq membres de l'AEJT ont bénéficié du projet PAPC
- pour Abidjan, la construction de l'échangeur et son électrification ont permis aux commerçants de ne pas se déplacer les soirs pour aller vendre au 1er pont. Cela facilite les mouvements et limite les risques d'agression et d'accidents.

NB : les enfants et jeunes rappellent aussi le fait que certains des impacts positifs des projets ont déjà été évoqués dans les questions précédentes. De ce fait, ils n'ont identifié que les autres impacts négatifs. Ce qui justifie le choix de la position 1 par tous.



Participants à la concertation nationale des EJT du Burundi

4- Scolarisation



En matière de scolarisation, les quatre (4) questions ci-dessous ont été posées aux participants aux consultations nationales :

- 1) les projets empêchent-ils les enfants d'aller à l'école ou font-ils que les enfants abandonnent l'école?
- 2) les projets dérangent-ils les enfants quand ils sont en classe ?
- 3) les projets ont-ils inséré les enfants à l'école ?
- 4) les projets ont-ils des dispositions pour que les enfants apprennent bien à l'école?

4.1-" Les projets empêchent-ils les enfants d'aller à l'école ou font-ils que les enfants abandonnent l'école?"

a) Ceux qui ont répondu non (58%)

***Bénin** : les tenants de cette position estiment que certains enfants accordent plus d'importance aux études grâce aux conseils qu'ils reçoivent sur le SIDA. Ils estiment également que la sensibilisation sur les MST/IST/VIH, fait que les enfants et jeunes n'abandonnent pas les études. Ils indiquent que la planification des activités relatives au SIDA, n'empêche pas aux enfants et jeunes d'aller à l'école. Ils disent aussi que le respect du droit à l'éducation, n'autorise pas les projets à déscolariser les enfants et jeunes. D'ailleurs, ils soulignent que le projet contribue à mieux les aguerrir et contribue à adopter les bonnes pratiques pour mieux s'occuper de leurs études.*

Burkina Faso : les tenants de cette position estiment que le financement des activités de transformation (anacarde notamment) a entraîné le changement dans le choix du type de scolarisation par les filles. Certaines trouvent des opportunités d'emploi dans les industries de transformation comme ramasseuses, trieuses ou autres. Elles choisissent dans ces cas, de changer le moment de leur scolarisation. Elles peuvent soit suspendre la fréquentation de l'école quelque temps, soit s'inscrire en cours du soir afin de libérer les journées pour un emploi salarié ou rémunérateur.

Cameroun : les tenants de cette position estiment qu'en soutenant la construction des écoles proches ou dans leurs villages, les projets PNDP et Lom Pangar ont permis aux enfants d'aller à l'école. L'exemple est celui de la localité d'Ekougou à Akonolinga. A Okola, certains enfants et jeunes ont témoigné qu'ils ont financé leurs études grâce à l'argent reçu après avoir travaillé dans le projet PACA. De même, les parents ayant bénéficié du projet, ont dit qu'ils ont inscrit leurs enfants à l'école grâce à ce projet.

Côte d'Ivoire : les tenants de cette position affirment que les projets n'ont ni empêché, ni amené les enfants à abandonner l'école. Les arguments avancés sont : les projets de la Banque Mondiale n'empêchent pas les enfants d'aller à l'école et la réhabilitation des écoles se fait pendant les congés et les vacances. Pour les enfants qui arrêtent l'école, ce n'est pas à cause des projets mais c'est du fait de la pauvreté. Dans des localités où la Banque Mondiale a financé des routes et la réhabilitation d'écoles, les enfants arrivent à mieux profiter de leur droit à l'éducation

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (24%)

Bénin : l'incitation à l'absentéisme à cause de l'argent et plus d'enfants s'accrochent à leur travail. Le travail peut conduire à l'abandon des classes. La connaissance de son état sérologique conduit à l'abandon des classes. La vie est une question de choix

Burkina Faso : le rapport n'a pas mentionné explicitement les arguments des tenants de cette position.

Burundi : certains enfants ont été influencés par leur pairs qui avaient de l'emploi et ont quitté l'école dans l'optique d'avoir, eux aussi de l'argent. Les filles ont abandonné l'école pour se marier ou sont tombées enceintes. L'autre argument est que certains enfants ont été empêché d'aller à l'école parce que leurs mères avaient de l'emploi et voulaient que quelqu'un reste garder son bébé ou pour faire les activités ménagères. Cependant, ils disent que les projets ont permis également aux enfants de bien suivre leurs études.

Cameroun : le rapport mentionne qu'aucun argument n'est avancé.

c) Ceux qui ont répondu oui (19%)

Bénin : ils estiment qu'à cause de l'argent que le projet peut leur procurer, il peut y avoir l'abandon de l'école. Egalement, ils pensent que la distribution des préservatifs a entraîné le vagabondage sexuel et l'abandon de l'école.

Burundi : les enfants surtout les filles ont été contraints d'abandonner l'école à cause des travaux ménagers qui auparavant étaient pour les parents, ils sont devenus la charge des enfants ce qui empêchait les enfants de bien étudier, etc.

Cameroun : pour le projet PACA, les enfants des groupes (GIC, ASSOCIATION) ont arrêté leurs études à cause des recasements. Sur instigation des parents, certains enfants ont abandonné leurs études pour se consacrer aux activités du projet.

Côte d'Ivoire : des enfants ont soit abandonné l'école ou que la mise en œuvre des différents projets empêchaient des enfants d'aller à l'école. Les raisons évoquées sont : certains enfants ne portaient plus à l'école à cause des contrats de maçonnerie qu'ils avaient sur les chantiers. Parfois d'autres enfants ne disent pas qu'ils sont élèves pour pouvoir travailler sur les chantiers parce que les gens refusaient de prendre les élèves pour travailler

4.2 "Les projets dérangent-ils les enfants quand ils sont en classe ?"

a) Ceux qui ont répondu non (75%)

Burundi : l'exécution des travaux dans les localités, n'a pas dérangé les enfants. Ils disent que le projet n'a pas empêché les enfants d'aller à l'école. Au contraire, les tenants de cette position, affirment que certains parents ont eu les moyens pour envoyer les enfants à l'école. Les enfants ont les facilités d'aller à l'école grâce au traçage d'une bonne route. Ils étudient dans de belles salles de classes et ont de quoi se mettre sous la dent avant d'aller à l'école, etc.

Côte d'Ivoire : la réalisation des projets ne dérange pas les enfants lorsque ces derniers sont en classe. Ils ont avancé les raisons suivantes : en ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments du lycée et du collège de Katiola, les travailleurs s'arrangent à faire les travaux pendant les week-ends. Les projets se font pour la plupart, pendant les vacances et pendant la rentrée. Les travaux se font les nuits, donc ils ne gênent pas les enfants dans les classes

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (10%)

Burundi : pour une période très courte, sinon la plupart des activités se sont déroulées loin des écoles. Les travaux respectent l'environnement. Mais à la fin des activités, ils n'ont pas laissé certains endroits comme ils les avaient trouvés en essayant de faire des réparations.

c) Ceux qui ont répondu oui (15%)

Cameroun : la construction des salles de classes par le PNDP pendant le déroulement des cours, engendre des bruits et empêche les enfants de suivre attentivement les leçons. Les enfants curieux sont attirés par les travaux de réaménagement des routes. La planification des horaires d'ouverture des forages ne tient pas compte des heures de cours. Par conséquent, certains enfants arrivent en retard à l'école parce qu'ils vont d'abord chercher de l'eau pour la maison.

Côte d'Ivoire : à Daloa, pour la réhabilitation du Lycée Antoine Gauze, l'Ageroute fait du bruit avec les machines. A Toubia, la réhabilitation de bâtiments et la réalisation de certains projets, ont gêné les enfants dans les classes avec les bruits des machines et de la mise en place de la toiture.

4.3 "Les projets ont-ils inséré les enfants à l'école ?"

a) Ceux qui ont répondu non (19%)

Burundi : pour nous, la situation n'a pas changé.

Cameroun : les participants n'ont pas fait le choix de la position "non". Ils estiment qu'ils ont toutes les raisons de choisir la position opposée, c'est-à-dire la position "oui".

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (7%)

Burundi : les parents employés dans les projets ont les moyens et ont envoyé leurs enfants à l'école. Ils disent également que certains enfants ont quitté l'école pour chercher un emploi. Certains enfants font l'école buissonnière pour assister au déroulement des travaux (bulldozers, véhicules, etc.).

c) Ceux qui ont répondu oui (74%)

Burundi

- les enfants des familles pauvres n'ont pas été envoyés à l'école. Les parents employés, ont envoyé leurs enfants à l'école car ils ont les moyens de satisfaire les besoins des enfants.

- certains enfants ont un travail ; ce qui leur a permis d'avoir des moyens pour retourner à l'école. Ils sont capables de subvenir à d'autres besoins.

Cameroun : la construction de salles de classe par le PNDP a Ekougou, a non seulement permis de réduire la distance que parcouraient certains enfants pour aller à l'école, mais également a encouragé d'autres à s'inscrire. Ils estiment également que grâce à l'emploi et les revenus produits par les activités du PACA à Ekouda par exemple, certains enfants et jeunes ont pu réunir de l'argent et se sont inscrits à l'école.

Côte d'Ivoire : les arguments sont les suivants :

- le projet PEJEDEC à Ferkéssédougou a permis la réinsertion de jeunes et a facilité la scolarisation des enfants grâce aux revenus des parents et jeunes bénéficiaires du projet

- le projet de construction et de réhabilitation des écoles a permis de faciliter un accès à l'éducation

- la construction des écoles a réduit les effectifs pléthoriques dans les classes

- les parents embauchés dans la réhabilitation et la construction de certains projets ont les moyens d'envoyer les enfants à l'école

- l'échangeur d'Abobo Akeikoi et les voies bitumées facilitent les déplacements entre l'école et les maisons des enfants

- les routes permettent aux enfants d'aller à l'école plus facilement

- la construction d'écoles dans certaines localités a permis à tous les enfants d'y aller plus facilement contrairement au passé où ils devraient parcourir plus de 3, 4 voire même 5 kilomètres vers le village ou quartier voisin

4.4 "Les projets ont-ils pris des dispositions pour que les enfants apprennent bien à l'école"

a) Ceux qui ont répondu non (25%)

Bénin :

- tous les élèves n'ont pas les mêmes aptitudes
- construire des écoles, ne signifie pas que les EJT ont tout à leur disposition

Burundi : rien n'a changé avec la venue des projets

a) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (17%)

Bénin : les classes ne suffisent pas. Il faut des enseignants qualifiés, des équipements, du matériel didactique et de bonnes conditions de travail (aires de jeux et temps de loisirs)

Burundi : les participants ont indiqué que les signalisations routières mises en place ne sont pas suffisantes ; ce qui cause parfois des accidents.

Cameroun : les tenants de cette position estiment qu'ils ne savent pas en raison de leur connaissance limitée de cet aspect lié aux projets.

Côte d'Ivoire : il y a un doute quant aux mesures prises dans le cadre des différents projets pour garantir de meilleures conditions d'apprentissage aux enfants scolarisés. Ils ont ainsi affirmé : "Nous ne sommes pas informés sur les dispositions prises".

c) Ceux qui ont répondu oui (57%)

Bénin :

- l'école permet d'acquérir des connaissances
- c'est un bon début d'avoir déjà des salles de classes, le reste suivra

Burundi

- mise en place de la signalisation routière et des dos-d'âne dans les milieux les plus fréquentés par les enfants,
- construction de murs de clôture pour les écoles à proximité des routes.

Cameroun : le financement par le PNDP de la reconstruction des latrines scolaires à Zamakoue, offre de meilleures conditions sanitaires aux enfants et jeunes qui les fréquentent. Pareil pour la construction des forages. A Nkolmesseng (Yaoundé), le PDUE a soutenu l'électrification du quartier, permettant aux enfants d'étudier la nuit. Les dons de matériels scolaires et de bourses par le projet Lom Pangar, ont redonné l'espoir aux enfants et encouragé certains parents à inscrire leurs enfants à l'école. Le projet a également financé la construction de latrines à l'école primaire.

Côte d'Ivoire : des dispositions sont prises pour que les enfants apprennent bien

- après la construction des écoles, le Conseil de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES dirigé par les parents d'élèves) est responsable de la gestion des biens. Cette disposition permet aux enfants de bien apprendre
- la réhabilitation des routes permet aux enfants de se rendre en classe à l'heure en empruntant les taxis qui, auparavant, ne passaient pas devant l'école à cause de l'état de la route. Les enfants apprennent mieux à l'école

5- Santé

En matière de santé, les trois (3) questions ci-dessous, ont été posées aux participants aux consultations nationales :

- 1) les projets font-ils que les enfants tombent malades ?
- 2) les projets font-ils que les enfants ont moins accès aux soins ?
- 3) les projets font-ils que les enfants sont mieux soignés ?



5.1 "Les projets font-ils que les enfants tombent malades ?"

a) Ceux qui ont répondu non (72%)

Bénin : les enfants et jeunes estiment que des dispositions sont prises pour une bonne protection des enfants et jeunes notamment leur prise en charge lorsqu'ils sont malades. Egalement, ils considèrent que la sensibilisation et la distribution de préservatifs réduisent le SIDA à travers, notamment, l'adoption de bonnes pratiques.

Burundi : les partisans de cette position pensent que les projets ont au contraire amélioré l'état de santé des enfants par la construction des centres de santé, la distribution de vaches et de semences. Ce qui a permis l'augmentation de la production.

Cameroun : les enfants et jeunes pensent que le projet PAISS a organisé des campagnes de vaccination dans les écoles de Bamenda. Le projet aide les enfants à lutter contre la maladie.

Côte d'Ivoire : les enfants et jeunes estiment que les projets mis en œuvre n'affectent pas l'état de santé des enfants. Ils soutiennent que :

- les routes et les infrastructures ont contribué à l'amélioration de la santé des enfants parce que les routes facilitent le transport des enfants vers les hôpitaux quand ils sont malades,
- ces projets n'ont pas apporté d'effets néfastes sur la santé des enfants. A Daloa, il y avait beaucoup de poussière dans la ville du fait du non bitumage de la route. Avec la construction des routes, les risques de maladie ont été réduits.

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (17%)**Bénin**

- mauvaise gestion des produits,
- lors des sensibilisations, les enfants et jeunes peuvent être exposés aux intempéries mais certains sont PEC.

Burundi : d'un côté, les projets ont contribué à l'amélioration de la santé de l'enfant mais certains enfants qui ont un emploi sont tombés malade au cours des travaux, à cause de la fatigue.

Cameroun : la lumière n'est pas été faite sur le décès d'un jeune ouvrier pendant la construction du barrage.

Côte d'Ivoire : les travaux se font pour notre bien. Mais à Korhogo, le fait que les projets prennent trop de temps, expose les enfants aux maladies avec la poussière et les matériels qui sont souvent à découverts.

c) Ceux qui ont répondu oui (11%)

Bénin : les enfants et jeunes peuvent tomber malade s'ils utilisent mal les préservatifs distribués gratuitement et les objets contaminés ou souillés.

Burkina Faso : pour certains enfants et jeunes, la lutte contre le VIH/Sida a entraîné la vulgarisation de la sexualité. Cette banalisation de la sexualité a tendance à accélérer l'activité sexuelle chez les adolescent(e)s et jeunes. Cela entraîne de fait une exposition aux risques d'infection en cas de non-respect du port du préservatif.

Burundi : lors du traçage des routes, les enfants affirment que les cas de malades de la grippe ont augmenté

Cameroun : à Mfou par exemple, l'eau du forage réalisé par le PNDP est de couleur jaunâtre et n'a pas fait l'objet d'aucune analyse avant la mise en consommation. En conséquence, les enfants ont des maux de ventre. Toujours dans la localité de Mfou, plusieurs enfants se sont plaints de maux de ventre après avoir consommé des aliments frais provenant des plantations du projet PACA. On l'attribue aux engrais utilisés dans la culture. A Sa'a, l'utilisation d'insecticides et de pesticides, a causé des infections pulmonaires aux enfants, surtout à ceux qui travaillent dans les plantations sans équipements de sécurité individuelle (cache nez, gants.etc.). Les enfants estiment également que la porcherie de Ndamkong à Bamenda, rend les enfants malades du fait des odeurs qu'elle émet.

Côte d'Ivoire : pendant la constructions des routes, les enfants qui habitent à côté, tombent souvent malades à cause de la poussière.

5.2 "Les projets font-ils que les enfants ont moins accès aux soins?"

a) Ceux qui ont répondu non (37%)

Burkina Faso : l'histoire ci-dessous a été relatée :

Histoire vécue lors de l'atelier :

Pendant que nous étions en atelier, une des participantes a une crise d'asthme. Alertée, l'équipe des organisateurs l'amène au dispensaire le plus proche. Arrivés, ils sont confrontés à une situation. Les infirmiers et infirmières présents ont fini leur temps de garde et sont sur le point de partir. Une des infirmières leur propose d'attendre l'équipe de relève qui n'était pas encore là. Inquiets, ils apprennent que l'équipe est en retard parce qu'elle avait, lors de son tour de garde, fini tard. Voilà la raison pour laquelle, elle n'est pas là tôt..

Source : Rapport du Burkina Faso

Burundi : le traçage des routes facilite l'accès au centre de santé car les ambulances peuvent intervenir vite pour secourir les personnes. La construction des centres de santé permet aux enfants d'avoir accès aux soins de santé et les parents employés ont les moyens de soigner leurs enfants.

Côte d'Ivoire : la réalisation des différents projets a amélioré l'accès aux soins pour les enfants. Les justifications sont les suivantes :

- les projets de la Banque Mondiale n'empêchent pas aux enfants de se soigner. La réhabilitation des hôpitaux leur donne un meilleur accès aux centres de santé
- à San Pedro, la construction de l'hôpital permet aux enfants de se soigner près de chez eux, sans faire de longues distances
- à Daloa, les projets garantissent une bonne santé aux enfants à travers les dons de médicaments et de matériel médical, comme ceux de la salle d'accouchement de l'hôpital. Les enfants sont pris en charge rapidement
- les routes facilitent l'accès aux hôpitaux qui, auparavant, étaient difficiles pour transporter quelqu'un en état d'urgence, de son habitation à l'hôpital.

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (19%)

Burkina Faso : des efforts se font pour la prise en charge sanitaire des nouveau-nés, des enfants, des élèves, des étudiants et des mères. Cependant, le service de santé reste toujours problématique. Le décalage dans les fonctions, fait qu'on peut trouver des filles de salle qui s'occupent d'accouchement et des accompagnantes qui jouent le rôle de fille de salle pour nettoyer les tables d'accouchement.

Cameroun : les avis sont nuancés. Certains disent que le projet Lom Pangar a construit un centre de santé qui ne dispose pas de personnel qualifié alors qu'avant, les gens allaient se soigner dans un centre de santé confessionnel où le personnel est mieux qualifié et compétent. Par contre, le projet PAISS a plutôt amélioré les conditions de soin.

c) Ceux qui ont répondu oui (44%)

Burundi : les enfants employés dans les projets n'ont pas les moyens de se soigner.

Cameroun : l'existence de campagnes de vaccinations initiées par le PAISS à Bamenda et la construction d'infrastructures hospitalières et leur équipement par le projet Lom Pangar, justifient notre choix.

5.3 "Les projets font-ils que les enfants sont mieux soignés ?"**a) Ceux qui ont répondu non (9%)****Bénin**

- l'accès aux soins n'est pas dû au projet
- pas de soins sans moyens financiers

Burkina Faso

- un mauvais traitements : "quand tu arrives dans les CSPS, tu trouves des infirmiers qui sont méchants"
- une formation insuffisante du personnel de santé (mauvaise prescription médicale, mauvais diagnostic, etc.)
- décalage dans les centres de santé et confusion de tâches "une accompagnante obligée de laver la table d'accouchement alors que c'est le travail des filles de salle"

Burundi : le centre de santé construit, n'a pas les capacités pour accueillir beaucoup de personnes. Elles sont obligées de se faire soigner loin de chez elles.

Cameroun : la construction de centres de santé n'implique pas nécessairement une amélioration des soins de santé car, tant qu'un personnel qualifié et suffisant n'est pas affecté dans ces centres, il n'y aura pas le changement souhaité. Le projet ne forme pas le personnel de santé, certes, mais il s'agit d'un projet du Gouvernement et le projet peut faire du plaidoyer pour que le personnel nécessaire y soit affecté.

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (22%)

Bénin : les parents s'occupent des soins des enfants et jeunes les enfants et jeunes ne sont pas impliqués mais les conseils sur les bonnes pratiques sont bien appliqués.

Burundi

- certains parents qui ont un emploi dans les projets, sont à mesure de soigner leurs enfants,
- les enfants qui ont un emploi ont les facilités de se soigner,
- certains enfants sont tombés malades et les moyens perçus dans les projets ne leur permettent pas de se soigner.

Cameroun : il est difficile de dire si oui ou non, les projets ont véritablement fait en sorte que les enfants se soignent mieux bien les réalisations sont visibles. En plus des enfants, il faut une enquête auprès du personnel de santé.

c) Ceux qui ont répondu oui (64%)***Bénin***

- *suivi des conseils sur les comportements à risques*
- *importance et accessibilité au dépistage notamment l'accès aux soins*
- *sensibilisation, vaccination, hygiène, dépistage accessibles aux enfants et jeunes*
- *accès aux préservatifs*
- *conseils de "Amour et vie" plus les préservatifs, cela aboutit à un accès aux soins*

Burkina Faso

- *les vaccins sont gratuits (on organise des campagnes de vaccination)*
- *la lutte contre les médicaments de la rue "la police arrête les vendeurs de médicaments de la rue"*
- *la prise en charge gratuite (le dépistage et les ARV sont gratuits)*
- *la distribution de moustiquaires imprégnées et les vaccinations protègent les enfants*

Burundi

- *les parents qui ont des contrats dans les projets, ont droit aux soins de santé ainsi que leurs ayants droits (enfants, femme ou mari).*
- *les parents ont des moyens pour soigner leurs enfants.*
- *les enfants qui ont du travail ont plus de possibilités de se soigner.*

Cameroun : après les formations dispensées dans le cadre du projet PAISS, les soins accordés aux enfants et jeunes se sont améliorés. Les centres de santé sont subventionnés en fonction de la qualité des soins prodigués. Ce faisant, les méthodes de consultations se sont améliorées pour percevoir ces subventions. D'après les enfants et jeunes, grâce au projet Lom Pangar, un centre de santé a été construit, un don de plusieurs lits médicaux a été fait à l'hôpital de Nden Nden ainsi qu'une distribution de médicaments. Les enfants disent aussi que grâce au projet, les jeunes filles enceintes sont mieux soignées.

Côte d'Ivoire : les projets permettent une meilleure prise en charge sanitaire des enfants. A Katiola, la réhabilitation de l'hôpital facilite les soins des enfants qui reçoivent une prise en charge gratuite pour les premiers soins :

- *avec la réhabilitation des routes, les enfants malades des localités et villages environnants, peuvent se rendre en ville pour se soigner*
- *la réhabilitation permet aux enfants d'avoir une meilleure prise en charge dans les localités. Avec la mise en place d'autres services dans les hôpitaux comme la chirurgie et la cardiologie, les enfants bénéficient de meilleurs soins sans parcourir trop de kilomètres ou sans se rendre à la capitale*

6- Epanouissement et mieux-être



Dans le domaine de l'épanouissement et du mieux-être, les deux (2) questions ci-dessous ont été posées aux participants aux consultations nationales :

- 1) les projets font-ils que les enfants ne s'amuse plus ?
- 2) les projets font-ils que les enfants sont plus heureux ?

6.1 "Les projets font-ils que les enfants ne s'amuse plus ?"

a) Ceux qui ont répondu non (60%)

Bénin : il faut être être en bonne santé pour mieux s'amuser. La sensibilisation a été une occasion d'animation. Des dispositions pour bien gérer les objets tranchants, ont contribué à l'épanouissement des enfants et jeunes. La construction des écoles a un impact positif sur le bien être de l'enfant car dans certaines écoles, des lieux de jeux ont été aménagés. Le traçage des routes, l'assainissement et le pavage des routes dans les villes, ont permis aux enfants d'avoir la facilité de bien jouer et d'avoir des espaces de jeux.

Cameroun : à Mbalmayo, la construction de la route a réduit la superficie du stade de football (Saint Joseph). Sur ce stade, une borne fontaine a été implantée. Les enfants et jeunes disent que la porcherie construite à Ndamekong dans le Nord-ouest, produit des odeurs nuisibles aux enfants et les obligent à abandonner leurs maisons pour jouer ailleurs. A Ndop dans le Nord-Ouest, une ferme est construite sur un terrain où les enfants s'amusaient. A Sa'a (Nkolelang), une pépinière est construite sur l'aire de jeu.

Côte d'Ivoire : les projets n'ont pas affecté l'esprit et l'environnement de loisir des enfants :

- parce que les projets permettent aux enfants de mieux se soigner Les enfants peuvent bien jouer car pour jouer, il faut être en bonne santé
- avec certains projets, les enfants ont bénéficié de dons comme des écoles maternelles. Ce qui leur permet de s'amuser
- le réaménagement des écoles a les a agrandis et a permis la construction de grands espaces de jeux pour que les enfants jouent dans l'école et non aux bords des routes, qui est un danger pour leur vie
- à Duekoué, la construction du foyer des jeunes a créé un espace de jeu pour les enfants et jeunes victimes de traumatismes avec la crise post-électorale

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (16%)

Burundi :

- des lieux propices aux jeux pour les enfants ont été aménagés mais ils ont des problèmes pour s'amuser surtout lors des travaux car ils sont occupés.
- le temps de jouer est limité par les parents car les enfants doivent garder les vaches, les chèvres, etc.

Cameroun : les enfants n'ont pas justifié le choix de cette position.

c) Ceux qui ont répondu oui (24%)

Bénin

- moins de vagabondage sexuel avec les conseils
- projet n'est pas orienté vers les loisirs

Burundi : au cours des travaux, certains terrains de jeux sont fermés temporairement pour le bon déroulement des activités Certaines familles sont contraintes d'abandonner leurs terres et les enfants sont obligés de quitter leurs amis d'enfance

Côte d'Ivoire :

- à Williamsville, les sites des aires de jeux sont utilisés pour les projets. Cela ne permet plus aux enfants de jouer au football et de s'amuser
- certaines routes dégradées ne sont plus utilisées par les voitures. Elles servent d'espaces de jeux pour les enfants. Avec la réhabilitation des routes, les enfants ont perdu leurs aires de jeux, vu que dans le quartier, il y a aucun espace pour jouer.

6.2 "Les projets font-ils que les enfants sont plus heureux ?"

a) Ceux qui ont répondu non (28%)

Burundi : il fallait donner un emploi aux parents qui se retrouvent dans l'extrême pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants.

Cameroun : certains projets ont rendu les enfants heureux tandis que d'autres ont plutôt réduit l'espace de jeu

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (12%)

Burundi : les droits des enfants employés dans les travaux, ne sont pas respectés.

c) Ceux qui ont répondu oui (61%)

Burundi : les enfants sont heureux parce que les routes goudronnées font qu'il y a moins de saleté, moins d'eau stagnante. L'augmentation de la circulation des personnes et des voitures, permet aux jeunes travailleurs (commerçants, taxi-vélo, etc.) d'accroître leur chiffre d'affaire. La distance pour aller à l'école, au marché, au dispensaire, a diminué.

Cameroun : globalement, tous les projets ont apporté du bonheur aux enfants et aux jeunes. Toutefois, il y a de part et d'autre un empiètement sur les aires de jeu tout simplement parce que les enfants ne sont pas consultés avant l'implantation des projets.

Côte d'Ivoire : les projets réalisés contribuent au mieux-être des enfants :

- à Touba, la construction de latrines a permis aux enfants de se rendre dans des endroits adéquats pour faire leurs selles au lieu d'aller dans des lieux où ils peuvent attraper des infections
- à Korhogo, la réhabilitation du Stade Municipal a permis aux enfants d'être plus heureux et plus épanouis
- à Adjamé, avec la construction du pont, les enfants arrivent à se rendre plus facilement avec moins de risques d'accidents dans des endroits de jeux comme au Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA)

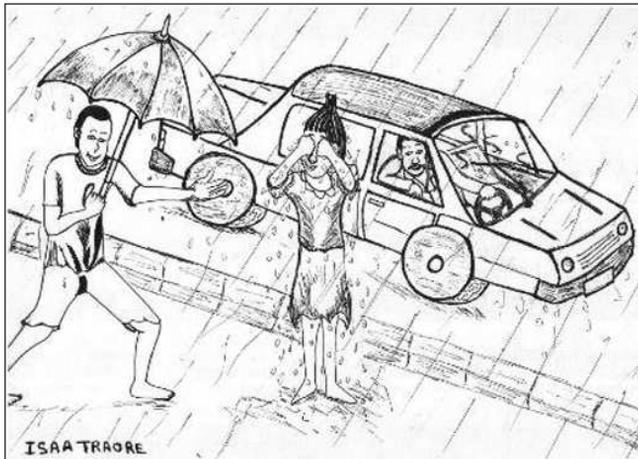


Participants à la concertation nationale des EJT du Burundi

7- Vulnérabilité

En matière de vulnérabilité, les cinq (5) questions ci-dessous ont été posées aux participants aux consultations nationales :

- 1) les projets ont-ils rendu les enfants plus vulnérables ?
- 2) les projets exposent-ils les filles à des risques ?
- 3) les projets ont-ils permis aux enfants d'être plus écoutés et respectés ?
- 4) les projets prévoient-ils des mesures pour les enfants handicapés ?
- 5) les projets prévoient-ils des mesures vis-à-vis des enfants plus petits ?



7.1 "Les projets ont-ils rendu les enfants plus vulnérables ?"

a) Ceux qui ont répondu non (64%)

Bénin : au contraire, les projets sont là pour le bien-être des enfants et jeunes.

Burundi : les enfants sont en sécurité grâce au traçage des routes, à l'accès facile aux soins de santé et à une alimentation plus équilibrée.

Cameroun : les projets ont beaucoup amélioré les conditions de vie des populations même si en même temps, il y a quelques cas de plaintes. Il est difficile que tout le monde soit content d'un projet.

Côte d'Ivoire : les projets n'ont pas rendu les enfants plus vulnérables

- les enfants ont plus de possibilité de réussite, de bien-être et de santé
- les enfants sont en meilleure santé et ne sont plus vulnérables
- avec la réhabilitation des écoles et des hôpitaux, les enfants sont mieux protégés

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (14%)

Burundi : après la réalisation des travaux, les parents qui avaient un emploi se sont retrouvés au chômage. Ce qui a rendu difficile la vie des familles en général et celle des enfants en particulier.

c) Ceux qui ont répondu oui (22%)

Bénin : avec les méthodes contraceptives comme les préservatifs, par exemple, les enfants et jeunes s'adonnent à la débauche parce qu'ils se croient tout permis.

Burundi : les parents engagés dans les travaux et ceux qui ont été indemnisés pour expropriation de leurs terres avec le traçage des routes, ont gagné beaucoup d'argent. Ce qui n'était pas dans leurs habitudes et certains ont des comportements indignes comme la consommation excessive d'alcool, cause de malentendus entre les parents, de violences domestiques, de polygamie, de manque d'entente entre les parents et les enfants, etc.

Cameroun : avec le projet PNDP, beaucoup d'enfants sont tombés malades en consommant de l'eau de mauvaise qualité (odeur et couleur). A Obala, des filles ont affirmé qu'elles sont tombées sur certains agents des projets et contracté des maladies comme la syphilis. A Ayos ou à Okola, dans beaucoup de cas, les enfants sont malades en consommant les fruits des champs réalisés par le projet PACA.

A Yaoundé, le projet PDUE a engagé une société qui a creusé la terre pour construire la route. Mais elle a oublié de protéger le site qui se trouve à proximité d'un terrain où les enfants jouaient. Suite à un éboulement, la terre s'est écroulée sur un enfant qui en est mort. Les enfants et jeunes, en creusant les rigoles où en cassant les pierres au quartier Nkoldongo, ont affirmé qu'ils ont des maladies et qu'on n'avait rien fait pour les soigner. Les jeunes ont beaucoup de difficultés pour se faire payer leurs salaires après avoir travaillé.

Côte d'Ivoire : pour l'échangeur de Williams-ville, des enfants et jeunes ont été déguerpis de leur lieu de travail et ils sont devenus vulnérables car ils n'ont plus d'activité.

7.2 "Les projets exposent-ils les filles à des risques ?"

a) Ceux qui ont répondu non (52%)

Bénin : nous estimons le projet qui a pris en charge les enfants malades. Les enfants sont davantage sensibilisés et il y a une prise en compte du droit à la santé.

Burundi : les chefs des travaux ont pris des mesures pour la protection des filles qui travaillent dans les projets

Cameroun : à Obala, les filles sont exposées aux grossesses, aux Infections Sexuellement Transmissibles. Certains encouragent leurs filles à avoir des relations intimes avec les agents du projet pour avoir un peu d'argent. A Mfou, une fille de 20 ans dit qu'elle est tombée enceinte d'un Monsieur qui a travaillé dans le cadre du PNDP, au quartier Haoussa. Ce dernier pas voulu reconnaître la paternité de l'enfant.

Côte d'Ivoire : les projets réalisés n'exposent pas les filles à des risques.

- avec des projets comme le PNRC, les filles bénéficient de fonds pour mettre en place des projets qu'elles gèrent pour se prendre en charge
- sur les sites, certaines filles se font ont des clients à qui vendre leurs produits pour se se prendre en charge

b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (18%)

Bénin

- mauvais soins
- disponibilité de médicaments mais parfois périmés

Burundi : les projets permettent aux filles d'avoir un emploi et deviennent plus autonomes. Certains ouvriers ou d'autres personnes travaillant dans les projet en profitent pour les exploiter.

Cameroun : il est difficile de dire que les filles ont des grossesses non désirées du fait des agents des projets parce qu'une fille peut avoir plusieurs copains. Nous n'avons pas été au courant qu'une fille a été amenée de force vers un Monsieur.

Côte d'Ivoire : "Malgré les possibilités de réussite des filles à travers les projets, il y a tout de même des risques auxquels les filles sont confrontées" tels que la prostitution.

c) Ceux qui ont répondu oui (30%)

Bénin

- risque de mauvaise utilisation des préservatifs
- mauvaise gestion des objets infectés

Burundi : avec l'exécution des projets, les jeunes filles ont des problèmes :

- avec le projet PRODEMA, certains parents sortent les jeunes filles de l'école pour avoir un emploi sur les lieux du projet
- les filles sont victimes de grossesses non désirées, de mariages précoces, d'abandons des bébés, d'avortements, de prostitution, etc.

Cameroun : une fille est victime d'une situation liée au projet parce qu'elle est une fille. Nous avons simplement relevé quelques risques liés au travail ou à la manipulation de certains produits dangereux.

Côte d'Ivoire : les projets réalisés exposent les filles à des risques :

- au niveau de San Pedro, les jeunes filles déguerpies des sites sont sans activité. Elles sont soumises à la prostitution pour subvenir à leurs besoins et charges
- à Abidjan, lors de la construction de l'échangeur 7ème tranche, les filles sont souvent soumises à la prostitution indirecte. Parfois, les manœuvres proposent aux filles l'achat de tous leurs produits en échange de relations sexuelles. Ce qui favorise la prostitution sur les sites des travaux et aux alentours.

7.3 "Les projets ont-ils permis aux enfants d'être plus écoutés et respectés ?"

a) Ceux qui ont répondu non (26%)

Bénin

- droit aux soins non respecté
- certains droits ne sont pas respectés

Burundi

- les choses sont restées comme auparavant. Les enfants ne sont pas consultés et leurs droits ne sont pas pris en compte dans l'élaboration et l'exécution des travaux
- aucun cadre d'échange n'est réservé aux enfants employés dans les travaux.

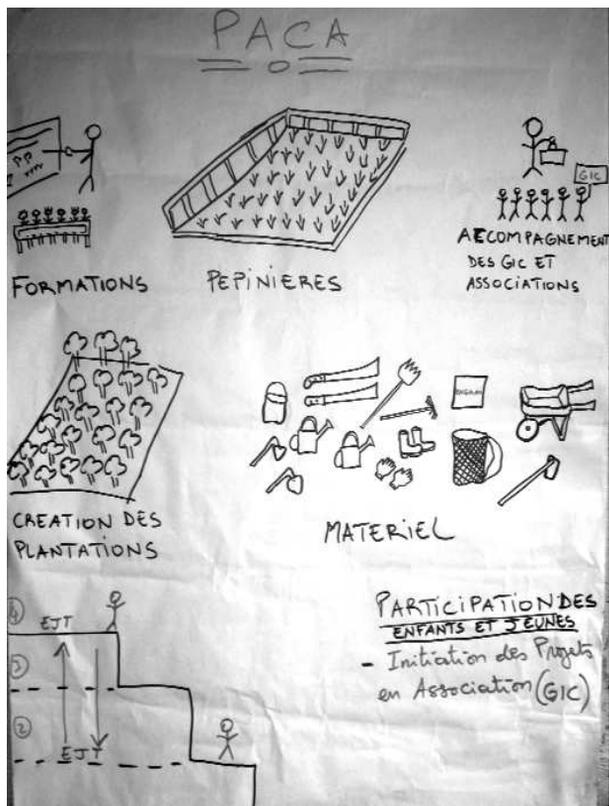
Cameroun :

- dans la localité d'Okola pour le projet PNDP, à Mbalmayo pour le projet PDUE et même à Bamenda pour le projet PAISS, les enfants expliquent qu'ils ne sont pas consultés avant ou pendant la réalisation des projets.

- A Bamenda, les enfants et jeunes disent qu'avant le projet du PACA qui a facilité la construction d'une ferme à Bambui, les enfants étaient un peu considérés.

Mais dès que le projet est arrivé, les adultes ne les ont pas impliqués ni dans sa conception, ni au cours de son exécution..

Impacts du PACA au Cameroun



b) Ceux qui ont répondu “un peu un peu” (37%)

Bénin : seuls deux droits sont respectés (droit à s'organiser et le droit à s'amuser) mais tous les enfants et jeunes ne sont pas pris en compte. C'est le cas par exemple des vido-mègons (filles confiées).

Burundi : rien n'a changé mais les enfants sont informés qu'une école sera construite pour d'éventuelles contributions ou à travers les réunions des parents.

Cameroun : nous ne savons pas si les enfants sont plus écoutés pendant le projet car beaucoup d'enfants sont surpris par les activités des projets. Tout ce qu'ils ont pu faire, était de négocier de petits travaux comme manœuvres dans les chantiers.

Côte d'Ivoire

- à San Pedro, du fait que les projets concernent les routes, nous ne pensons pas que cela peut favoriser une écoute plus importante des enfants
- certains projets n'interviennent pas directement sur la vie des enfants et cela n'a rien à voir avec l'écoute et le respect des enfants

c) Ceux qui ont répondu oui (37%)

Bénin

- l'accès aux structures de soins
- le droit à la santé
- les points de vue des enfants et jeunes sont respectés

Burundi : les parents consultent les enfants avant de recevoir un don du projet (vache, chèvre, semences, etc.).

Cameroun : dans les localités comme Bamenda et Akonolinga, des débats sont organisés dans le cadre du PNDP ou du PAISS au niveau des chefferies de quartier et de village pour discuter avec la population, avant de commencer le projet.

Côte d'Ivoire :

- la réhabilitation des bâtiments des écoles, permet aux enfants d'être mieux écoutés en classe. Il n'y a plus d'effectif pléthorique dans les classes. L'enseignant peut mieux prendre l'opinion des enfants qui sont mieux respectés, leurs droits mieux pris en charge
- à Abidjan, la construction des ponts et échangeurs permet aux enfants d'avoir facilement accès au Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA) pour exprimer leurs besoins. Les enfants sont écoutés et leurs préoccupations pris en compte.

7.4 "Les projets prévoient- ils des mesures pour les enfants handicapés ?"

a) Ceux qui ont répondu non (43%)

Bénin

- pas spécifiquement orientés vers les handicapés
- non prise en compte sanitaire des handicapés

Burundi : les enfants handicapés n'ont pas reçu une attention particulière lors de la mise en œuvre des projets parce que les infrastructures érigées, ne sont pas appropriées à cette catégorie d'enfants (toilettes, douches, portes, etc.).

Cameroun : la plupart des infrastructures construites par les projets ne prévoient pas les aménagements qui permettent aux enfants handicapés d'y accéder avec leur tricycle. Ils ont toujours besoin d'aide. De plus, nous n'avons pas vu d'enfants aveugles dans les écoles construites par le PNDP parce qu'ils disent que les enseignants n'arrivent pas à s'occuper d'eux. Dans le PACA, les jeunes disent n'avoir presque pas vu d'enfants handicapés impliqués dans le projet. Ils sont un peu lésés par le projet.

Côte d'Ivoire : aucune mesure n'est prévue pour les enfants handicapés. Les handicaps mentaux ne sont pas pris en charge dans les projets des hôpitaux et des centres d'accueil.

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (28%)

Bénin

- don de béquilles et de tricycle, vendus parfois par les gestionnaires des projets
- accompagnement des handicapés, mais vente de certains équipements

Burundi : nous ne sommes pas au courant de ces mesures.

Côte d'Ivoire

- nous ne pensons pas que des mesures sont prises pour que plus d'attentions soient accordées aux enfants handicapés
- la réhabilitation des ponts ne favorise pas vraiment le passage des handicapés sur les escaliers. Par contre, sur le pont il y a un espace pour les piétons que les handicapés peuvent emprunter

c) Ceux qui ont répondu oui (30%)

Bénin

- les handicapés ont les mêmes droits que les autres (dont l'accès aux soins)
- l'aide accordée aux handicapés par les projets
- le don d'équipements aux handicapés
- le PEC de la mère pour mieux s'occuper de l'enfant handicapé

Cameroun : à l'école publique PRINTANIERES de Sa'a, le projet PNDP a pris des dispositions pour aménager des passerelles facilitant l'accès aux enfants handicapés.

Côte d'Ivoire

- dans les hôpitaux, les centres et les écoles, des enfants handicapés bénéficient de soins
- à Touba, dans l'école réhabilitée, il y a un espace aux bords des escaliers pour permettre aux enfants handicapés de monter et descendre
- dans la construction de certains bâtiments, les handicapés arrivent à se déplacer même si cela n'est pas facile. C'est encore mieux que les situations d'avant-projet
- la construction des caniveaux prévoit des plaques en béton pour faciliter le déplacement des enfants surtout des enfants handicapés

7.5 "Les projets prévoient ils des mesures vis-à-vis des enfants plus petits ?"

a) Ceux qui ont répondu non (32%)

Burundi : de peur de ne pas avoir un emploi, les mamans qui ont de petits enfants, les laissent à la maison ou sont obligées de les mettre à terre pour bien travailler. Cela met les enfants en danger.

Cameroun

- les tous petits n'arrivent pas vraiment à utiliser les pompes construites par le PNDP. L'utilisation de la pompe demande beaucoup de force. Par ailleurs, il y a des pompes qui sont construites avec le système des loquets que les enfants n'arrivent pas à utiliser parce qu'on doit, au préalable, ouvrir la pompe plus haut.
- Le PACA n'a pas prévu de mesures de protection particulière pour les enfants lorsqu'ils ont accès aux plantations et aux fermes. En conséquence, ils sont souvent exposés aux infections des produits chimiques utilisés et aux odeurs rejetées par les porcheries.

Côte d'Ivoire

- les projets réalisés comme les routes ne touchent pas les plus petits donc, ils ne sont pas directement les bénéficiaires
- la réhabilitation des lycées et collèges ne concerne pas la petite enfance

b) Ceux qui ont répondu "un peu un peu" (12%)

Burundi : les femmes qui ont du travail durant les travaux, n'assuraient pas l'encadrement de leurs petits-enfants.

c) Ceux qui ont répondu oui (56%)

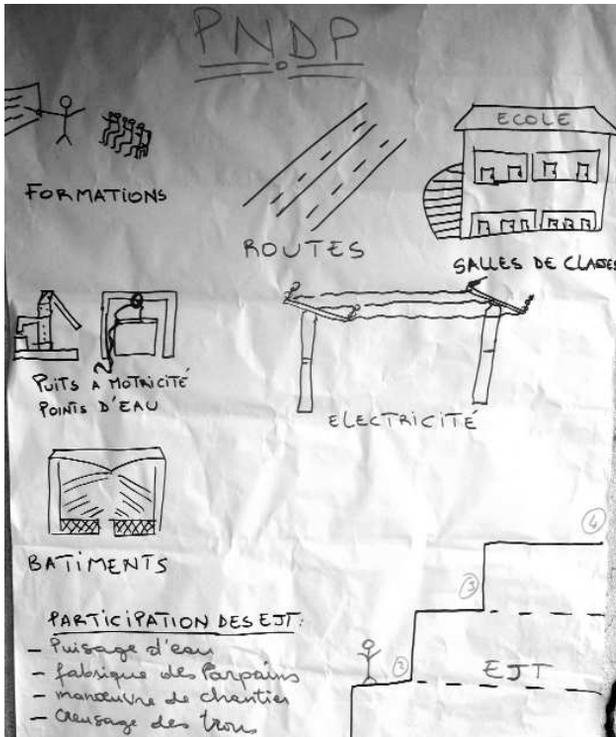
Burundi : les projets ont aidé les familles à améliorer l'alimentation des enfants. Elles ont eu aussi des moyens pour subvenir à leurs besoins primaires.

Cameroun

- le PNDP a construit des écoles maternelles, un orphelinat et des caves à Sa'a et à Zamengoe. Ce qui démontre tout de même que le projet a pensé aux petits enfants. Toutefois, il y a encore des villages du projet qui ne bénéficient pas de telles infrastructures.

- le PAISS a également ciblé les petits enfants en organisant des campagnes régulières de vaccination à l'intention d'enfants âgés de 0 à 5 ans.

Le PNDP au Cameroun



Côte d'Ivoire

- avec la réhabilitation de la sous-préfecture à Katiola, les enfants deviennent des bénéficiaires car ils peuvent se faire enregistrer pour avoir des actes de naissance

- avec la construction de l'école de Toumodi, une balançoire est installée pour les plus petits

- à San Pedro, la mise en place de "dos d'âne" permet aux enfants, surtout les plus petits, de se déplacer. Ce qui limite les risques d'accident avec les excès de vitesse dans les quartiers.

III- RECOMMANDATIONS

12 recommandations sur l'élaboration et la gestion des projets

- Mettre en place d'un système efficace de suivi et d'évaluation des projets
- Prendre en compte des droits des enfants (en général et des enfants travailleurs en particulier)
- Impliquer les enfants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Si cela est fait, certaines situations peuvent être évitées comme par exemple, à Nkol Engang où une pépinière est installée dans un stade de football
- Tenir compte des avis des EJT dans l'élaboration des projets
- Sensibiliser les gestionnaires des projets soutenus par la Banque Mondiale sur les dangers encourus par les enfants des localités les projets sont mis en œuvre
- Sensibiliser les gestionnaires des projets sur la bonne gouvernance
- Organiser une gestion participative et collective des projets, sans discrimination
- Mettre en place des organes de lutte contre la corruption
- Mettre en place un comité de contrôle de la gestion des projets
- Mettre en application des sanctions contre les détournements prévues par la loi
- Mobiliser les EJT contre les détournements de fonds des projets
- Faire collaborer les EJT, les populations et les gestionnaires de projets

5 recommandations à la Banque Mondiale

- Mettre en place un organe chargé de faire respecter les droits de l'enfant avant, pendant et après la mise en exécution des projets financés
- Mener des études d'évaluation sur les droits des enfants dans le cadre des projets financés
- Mettre en place un code de conduite sur le respect des droits de l'enfant à l'intention des personnes employés dans les projets financés
- Veiller à ce que les groupes des personnes vulnérables soient pris en compte (pauvres, handicapés, petits enfants, etc.)
- Prendre comme priorité la construction d'espaces éducatifs et de loisirs des enfants

9 Recommandations aux Etats et aux acteurs de projets

- Veiller au respect des droits de l'enfant et en particulier, au fait que les projets proposés à la banque Mondiale les renforcent
- Sensibiliser les parents sur l'encadrement des enfants pendant l'exécution des projets
- Ecouter les recommandations des enfants et jeunes pour que les projets renforcent la sécurité des personnes qui y sont employées, en particulier celle des enfants. Ils proposent de prévoir des boîtes à pharmacies pour faciliter la prise en charge des blessures légères qui surviennent sur les chantiers.

- Faire davantage communiquer les projets sur leurs activités à l'aide de plaquettes, affiches, tract, radio et télévision et autres moyens de publicité pour toucher le maximum de personnes.
- Revoir le projet Lom Pangar qui selon les participants, le droit à l'exercice de la liberté culturelle a régressé et les difficultés ont été ressenties. Les enfants et jeunes de la localité de Pangar sont obligés d'abandonner certaines activités comme la chasse pour être des agriculteurs. Or la chasse est une pratique très ancienne dans leur culture.
- Permettre l'équipement des hôpitaux après leur réhabilitation
- Financer les projets des jeunes pour leur installation après la formation
- Appuyer les structures de formation des jeunes déscolarisés
- Mettre en place des "dos d'âne" avec la réhabilitation des routes pour obliger les usagers à limiter leur vitesse sur les voies, en ville

CONSULTATION DES ENFANTS SUR LES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE



PAULIN AEJT COTONOU (BENIN)

IV- PERSPECTIVES

- Instaurer les droits des enfants dans la négociation des conditionnalités d'exécution des projets
- Initier des rencontres périodiques avec les forces de sécurité publique sur la question de la protection des enfants dans les différentes communes
- Impliquer les EJT dans la sensibilisation, à travers les Théâtres forum, les visites à domicile, les thés débats, etc.
- Organiser des formations de recyclage et de renforcement de capacité en matière des droits de l'enfant, de plaider et de communication pour aider à lutter contre la violation des droits de l'enfant.
- Initier un séminaire sur le dialogue religieux autour de la promotion des droits des enfants

Le Cameroun exprime non pas des perspectives mais des doléances qui montrent qu'on est encore loin du compte, ...

Dans le projet PNDP, les droits qui ont le plus reculé sont : le droit à la santé, le droit à une justice équitable en cas de problème, le droit à être écouté et le droit à un travail léger et limité. Ce constat est ressorti des témoignages selon lesquels plusieurs forages ont été construits, parmi lesquels certains offrent une eau de qualité douteuse et dont la consommation par les enfants et les jeunes, est à l'origine de certains malaises.

Plusieurs enfants et jeunes qui ont travaillé dans le cadre de ce projet, estiment avoir été sous-payés et d'autres déclarent qu'ils ne l'ont même pas été sur la base de fallacieux prétextes. Plusieurs jeunes disent avoir travaillé jusque tard dans la nuit pour espérer avoir une bonne rémunération, en vain.

Plusieurs enfants et jeunes ont dit n'avoir pas été consultés pour donner leur avis sur les lieux où doivent se situer les forages alors que ce sont eux qui, la plupart du temps sont chargés de ramener de l'eau à la maison. De l'avis des enfants et jeunes qui ont été consultés au sujet du projet PACA, le droit à la santé et le droit à un travail en toute sécurité, ont reculé. En effet, les témoignages ont révélé que plusieurs enfants sont tombés malades à cause de la manipulation des produits utilisés dans l'agriculture de même que dans l'élevage. Il y a eu des cas d'intoxication et d'accidents de travail entraînant des blessures, des morsures de serpents, etc.

Sur le PDUE, les enfants et jeunes disent que le droit à une justice équitable en cas de problèmes et le droit à un travail en toute sécurité ont également connu un recul. Plusieurs jeunes ont déclaré que certains parmi eux ont travaillé sans être payés et certains ont été accusés de vol sans preuve et leur rémunération a été confisquée. D'autres encore ont accompli des tâches comme le creusage de caniveaux, de puits, le transport de sacs de ciment ou du sable. Ils le faisaient sans véritable matériel de protection au détriment de leur santé.

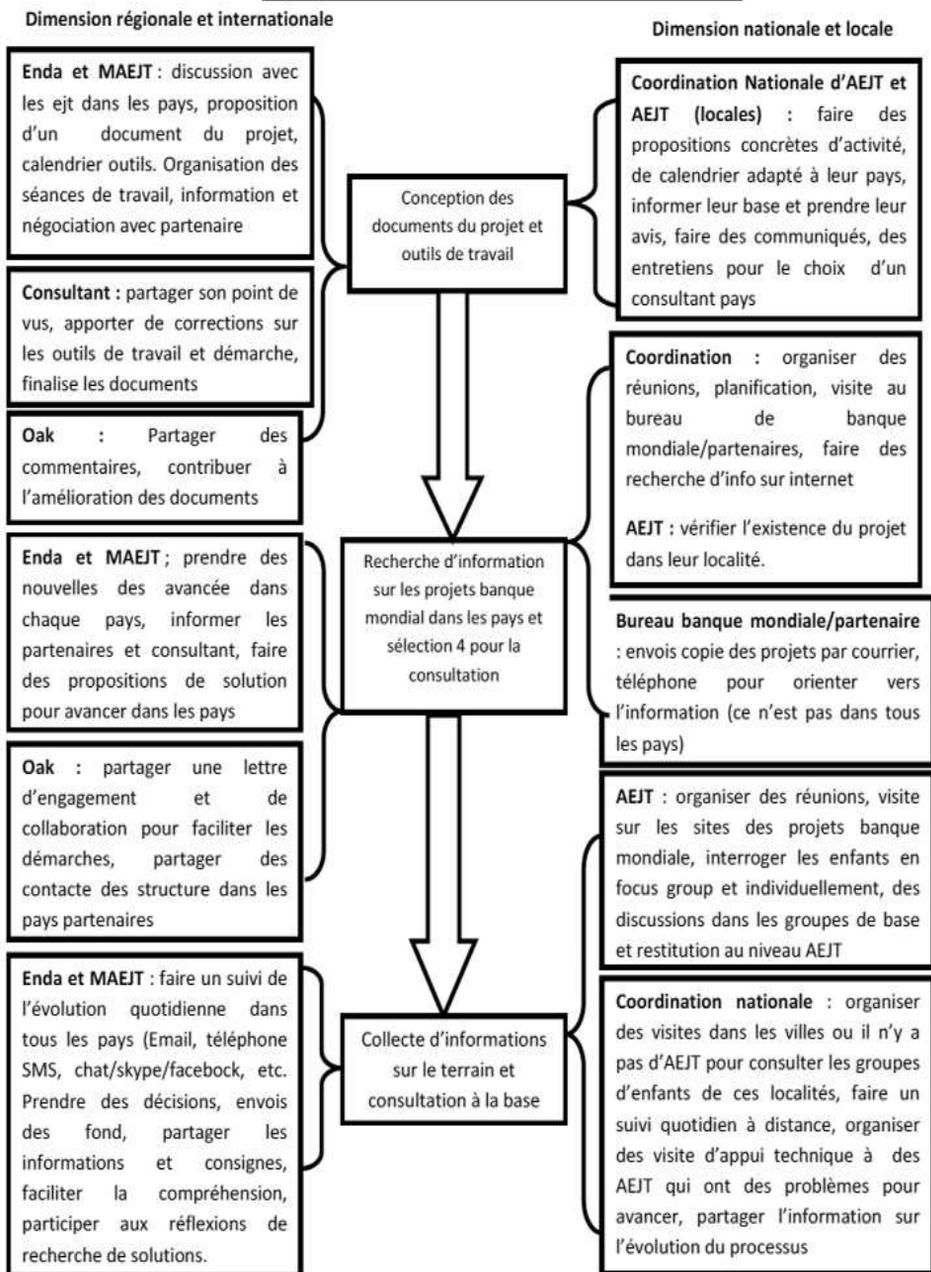
CONSULTATION DES ENFANTS SUR LES PROJETS BANQUE MONDIALE

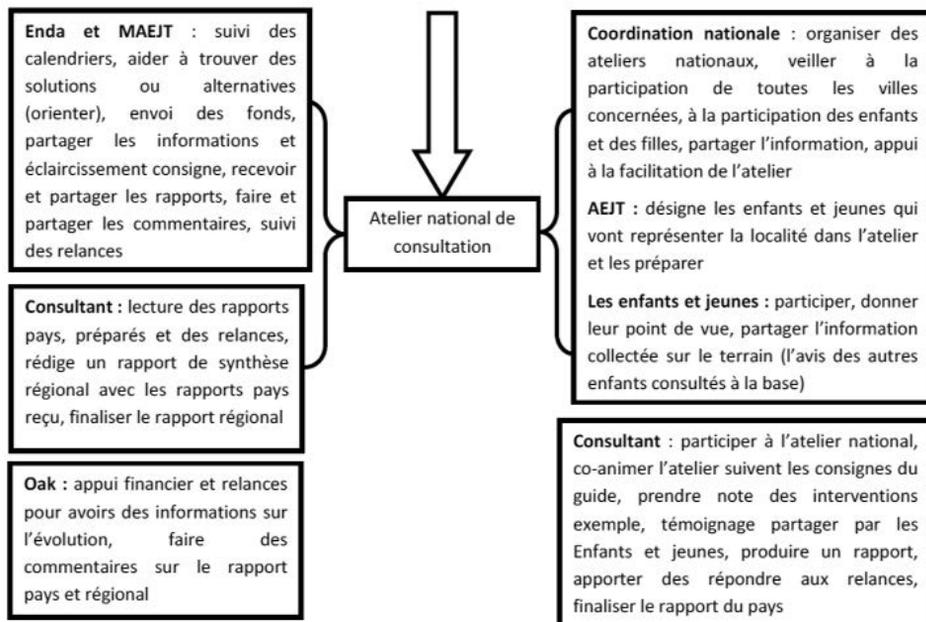


ZUJISSI LOUIS AEST LOKOSSA | 8

ANNEXE 1

Schéma du processus et rôle des acteurs





ANNEXE 2

Tableau des pays, localités et participants aux consultations locales et nationales

Pays	Activité	Total	Enfants	Jeunes	Filles	Garçon	Localités
Bénin	National	64	59	5	33	31	32
	Local	824	760	64	425	399	
Burkina Faso	National	19	13	6	11	8	18
	Local	408	275	133	187	221	
Burundi	National	22	16	6	10	12	9
	Local	693	485	208	327	366	
Cameroun	National	28	16	12	8	20	36
	Local	360	184	176	159	201	
Côte d'Ivoire	National	30	21	9	13	17	10
	Local	524	380	144	260	264	
Total des consultations nationales		163	125	38	75	88	105
Total des consultations locales		2809	2084	725	1358	1451	

ANNEXE 3

Pays	Projets soutenus par la Banque Mondiale, sur lesquels les enfants se sont exprimés
Benin	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de centres de santé - Lutte contre le VIH/SIDA - Gestion des ordures ménagères et des déchets solides (PUGEMU) - Construction de modules de classes ou d'écoles
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain (PSEU) - Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) - Projet d'Appui au Secteur de la Santé et à la lutte contre le Sida (PASS) - Projet d'appui aux filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP) - Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA) - Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) - Programme National de Gestion des Terroirs phase 2 (PNGT 2)
Burundi	<p>Construction d'infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction des centre de santé de Buganda , Cankuzo, Gisanze, Mugongomanga, Musigati, - Assainissement et Pavage de Kinanira, Avenue Poisson de Gihosha, Gatoke, Zeimet. - Construction de la route de Ruyigi- cankuzo - Construction de marchés : de Bukirasazi, Gitega, Bugendana, Gishubi, - Giheta, Muramvya, Mutaho, - Adduction d'eau potable en commune de Bugendana, - Construction du collège communal de Bweru - Adduction d'eau potable en commune Matana et Rutovu, - Construction de l'école primaire de Kilimba. - Agriculture et Elevage (PRODEMA)
Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA) - Programme National de Développement Participatif (PNDP) (phase I et II) - Projet Hydroélectrique de LOMP-PANGAR - Projet d'Appui au Développement Urbain et de l'Eau (PADUE) - Projet d'Appui à l'Investissement dans le Secteur de la Santé
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Assistance Post-Conflict (PAPC) - Projet d'Appui au Secteur de l'Education et à la Formation (PASEF) - Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR) - Projet Emploi Jeunes de Développement des Compétences (PEJEDEC)

ANNEXE 5

Statistiques du MAEJT en 2013

- 706.261 membres et sympathisants

- 212.314 membres

- 3.431 groupes de base

- 340 associations

- 26 pays

72,6 % d'enfants

55,8 % de filles

2.809 enfants et jeunes travailleurs ont participé à cette consultation menée essentiellement, dans la période mai - juillet 2013, à la demande de Oak Foundation.

Des filles domestiques, des apprentis, des commerçantes, des travailleuses et travailleurs de différents services de l'économie populaire, des éleveurs d'escargots, de cochons, de poulets, de poissons, des coiffeuses, des maraîchères, et d'autres exerçant mille autres métiers, pour la plupart travaillant et étudiant soit à l'école formelle, soit en alphabétisation réalisée par le MAEJT.

La consultation s'est déroulée dans 105 localités. 5 ateliers nationaux regroupant 163 enfants et jeunes en ont fait des synthèses.

